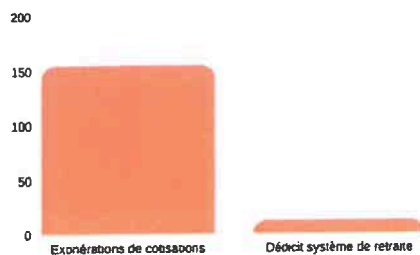


RÉFORME DES RETRAITES, C'EST NON !

À chaque fois qu'un gouvernement modifie les paramètres du système de retraite (dans un sens toujours plus défavorable aux salariés pour les faire travailler plus longtemps), il dramatise la situation financière pour présenter sa réforme comme inévitable.

Pour FO, cette nouvelle réforme vise à **réduire encore davantage le niveau des pensions** en détournant les cotisations retraite pour financer d'autres dépenses.



12 milliards d'euros de "déficit" du système de retraite à combler en 2027 pour un système de retraite qui collecte plus de **300 milliards d'euros** par an, justifieraient la réforme ?

12 milliards en comparaison des 150 milliards annuels d'exonérations de cotisations dont bénéficient les entreprises sans contreparties, ni garanties !

Les revendications de FO

Pour FO, il faut travailler sur les moyens de développer l'emploi, notamment des seniors et sur l'aménagement des fins de carrière.

Il y a urgence à mettre en place la conditionnalité des aides publiques aux entreprises : augmentation des salaires, aucune rémunération inférieure au SMIC, maintien dans l'emploi, embauche de seniors, une vraie politique de relocalisation et de réindustrialisation.

FO s'opposera à toute réforme réduisant les droits à la retraite et imposant de faire travailler plus longtemps pour en bénéficier.

FO s'opposera à toute mesure remettant en cause tous les régimes spéciaux.

Aujourd'hui, les annonces du gouvernement sont claires : **report progressif de l'âge de départ à la retraite de 62 à 65 ans** qui s'appliquerait dès 2023 pour la génération 1961.



L'analyse de FO

Pour FO, cette réforme veut faire payer la crise et le "quoi qu'il en coûte" aux salariés.

Il n'y a pas de problème de financement des retraites, il y a un problème d'emploi !

Une partie du déficit ne s'explique pas par un dérapage des dépenses mais par un manque de ressources, lié notamment aux mesures d'économie réalisées sur les salaires, entraînant logiquement une baisse des cotisations.

La réponse est simple : il est nécessaire de développer des emplois stables, de mieux gérer les fins de carrière, ou encore d'augmenter les salaires, ce qui augmenterait de fait le volume des cotisations et de fait des recettes pour les retraites et notre système de protection sociale.

FO exige l'abandon de tout projet visant à repousser l'âge légal de départ à la retraite et/ou augmenter le nombre d'années de cotisations.

Pour FO, si la réforme des retraites est pour le gouvernement la mère des réformes, les retraites seront pour nous la mère des batailles !

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général
01.40.52.86.01

Madame Elisabeth BORNE
Première Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 11 janvier 2023

Madame la Première Ministre,

Je tiens par la présente à vous informer officiellement que la Confédération générale du travail Force Ouvrière appelle les salariés et travailleurs du privé et du public à une mobilisation interprofessionnelle à partir du jeudi 19 janvier 2023 contre le projet de réforme des retraites prévoyant le report de l'âge légal de départ à la retraite à 64 ans et l'accélération de l'augmentation de la durée de cotisation.

FO maintient que ce projet de réforme est à la fois injuste et infondé, considérant que ce n'est pas le système actuel et ses régimes qui sont sources de difficultés, mais les difficultés d'accès à un emploi de qualité, à temps plein, pérenne et source d'évolution professionnelle, pour toutes et tous.

Parce qu'elles représentent l'ensemble des travailleurs et des travailleuses, demandeurs et demandeuses d'emploi, et retraités, c'est cette date syndicale qui donne le départ d'une puissante mobilisation sur les retraites dans la durée.

Ce courrier vaut préavis de grève pour les secteurs où la législation y oblige.

Je vous prie d'agréer, Madame la Première ministre, l'expression de ma très haute considération.

Frédéric SOUILLOT
Secrétaire général

